

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	64 (1919)
Heft:	6
Artikel:	Cavalerie allemande et cavalerie française dans la dernière année de guerre [suite]
Autor:	Poudret
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-340197

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

LXIV^e Année

N° 6

Juin 1919

Cavalerie allemande et cavalerie française dans la dernière année de guerre.

(Suite.)¹

Il ne suffisait pas de réorganiser la cavalerie et de la pourvoir d'armes plus puissantes, il fallait aussi l'instruire et cela en pleine guerre. Il est facile de se représenter la somme de travail qu'une pareille transformation des méthodes, un aussi grand nombre de spécialités, une telle abondance de moyens ont nécessitée. Le règlement de 1916 contenait déjà un chapitre sur les *méthodes d'instruction* ; celui de 1918 le complète et en reprend les détails. J'en cite l'introduction que nous ferons bien de méditer : « La nécessité de l'instruction s'impose d'autant plus à la cavalerie qu'elle est restée longtemps sans assurer son rôle spécial et que *la rapidité de son action suppose des réflexes*. »

» C'est un devoir impérieux pour chacun de développer constamment son instruction personnelle et celle de ses subordonnés. Car le chef qui « sait son métier » ne demande à sa troupe que des efforts utiles, ne l'use pas prématurément et ne risque pas, au combat, d'exposer inconsciemment des existences.

» Le manque de savoir est néfaste. Il rend le chef irrésolu et timoré et lui fait perdre la confiance de la troupe. »

Et encore : « Le chef de toute troupe est son instructeur permanent et responsable. Il doit en premier lieu assurer l'instruction de ses cadres. »

¹ Voir *Revue militaire suisse*, livraison de mai 1919.

Les grandes unités sont mises périodiquement à l'instruction, en principe au complet, avec leurs états-majors, leur artillerie et leurs groupes cyclistes.

« Lorsqu'un corps d'armée ou une division d'infanterie sont envoyés à l'arrière, leur cavalerie doit les suivre et être remise à l'instruction par ses chefs sous le contrôle des généraux commandant les C. A. et D. I. »

Même le fait d'être en secteur ne dispense pas la cavalerie de travailler au perfectionnement de son instruction.

L'instruction comprend l'instruction des cadres et spécialités et celle de la troupe.

Elle n'est pas basée uniquement sur le règlement de 1918. Plusieurs instructions et manuels restent en vigueur, les uns datant d'avant la guerre, les autres ayant paru durant la campagne.

Pour les cadres, sont prévues, sur la carte et sur le terrain, des études et des missions d'ensemble qui peuvent être dévolues aux grandes unités de cavalerie, puis des *études de combat* dans lesquelles les ordres doivent être donnés à tous les échelons comme ils le seraient dans la réalité.

Certains exercices sont consacrés exclusivement au déplacement des organes de commandement, à l'installation et au jeu des liaisons, en particulier avec l'artillerie et l'aéronautique (en mettant réellement en œuvre tous les moyens : téléphone, télégraphie sans fil, pigeons, etc.).

Dans les exercices de combat, le règlement recommande d'établir des hypothèses simples et de serrer la réalité d'autant près que possible. L'attention des cadres sera constamment appelée sur l'importance des principes fixés par l'instruction et qui règlent l'action de tous les éléments de cavalerie au combat, principes que j'ai énumérés dans mon dernier article.

En outre, les officiers subalternes et gradés seront exercés sur le terrain : à la lecture de la carte, à l'orientation à la boussole, à la rédaction d'ordres et de comptes rendus, à l'étude des missions d'avant-garde ou de flanc-garde, de découvertes, de cavalerie divisionnaire qui peuvent être confiées à des escadrons ou demi-régiments.

L'instruction individuelle se donne dans le peloton. Le règle-

ment rappelle qu'elle est la base de l'instruction de la troupe et qu'on ne saurait y apporter assez de soins.

Elle comprend : l'entraînement physique, l'emploi des armes, le tir (tir en marchant avec le *mousqueton* et le F. M.).¹

Tous les cavaliers doivent savoir lancer la grenade.

Le plus grand nombre d'hommes possible doit être instruit dans le maniement de tous les engins (y compris les mitrailleuses et canons allemands).

Enfin, les spécialistes : F. M. - V. B., téléphonistes, signaleurs, observateurs, agents de liaison, coureurs, pionniers, ont naturellement leurs exercices spéciaux.

L'instruction individuelle terminée, vient le tour de la *demi-section*, qui exerce sur le terrain, dans une situation conforme à la réalité ; les marches d'approche, la progression, le déploiement rapide en partant d'une formation de ralliement dans une coupure du sol, la manœuvre débordante, à laquelle le règlement revient toujours, la concentration et l'emploi combiné des moyens de feux, le rôle de la patrouille de combat dans la prise de contact et quand on a atteint le dernier objectif (lui apprendre à s'insinuer dans les couverts du terrain et entre les premiers éléments ennemis).

Parmi les exercices prescrits, je cite encore : l'occupation du terrain conquis, les travaux élémentaires de l'organisation du terrain, le barrage dans un boyau ou dans une tranchée, l'exécution d'un coup de main, la mise rapide et automatique des masques à gaz.

En résumé, dit le règlement, *il s'agit de créer tous les réflexes du champ de bataille.*

L'instruction d'ensemble se donne dans le demi-escadron, l'escadron, le demi-régiment, le régiment, la brigade.

Les exercices visent le combat offensif ou défensif de la section (demi-escadron) de la compagnie (demi-régiment), du bataillon (régiment ou brigade).

¹ Le règlement de 1916 distinguait les exercices d'évolution qui font acquérir à la troupe la souplesse et la rapidité dans la manœuvre et les exercices de combat qui ont pour objet l'étude de cas concrets, d'épisodes de combat.

Dans le dressage préparatoire du cavalier à pied, il insistait sur les exercices suivants : exécution du bond de tirailleur, le franchissement des obstacles, réseaux de fils de fer, tranchées, etc., la marche, à vive allure sur un très long parcours à travers des obstacles divers, les changements de formation rapides.

En ce qui concerne la section et la compagnie, ces exercices ne doivent être que la répétition d'un épisode de combat.

« Ils nécessitent une préparation approfondie qui comporte une reconnaissance préalable ; les positions ennemis seront soit indiquées, soit figurées par un moyen approprié : fanions, jalons, etc.

» L'ennemi sera parfois représenté, mais agira selon les indications du directeur ; on évitera les manœuvres à double action. On fera recommencer les mouvements mal exécutés. »

Le règlement tient donc à ce que le directeur de la manœuvre conserve son influence entière et qu'il soit en mesure d'insister sur tel ou tel point spécial ce qui n'est que rarement possible dans une manœuvre à double action.

Ces exercices comprendront l'étude :

Du combat offensif — section ou compagnie de première ligne, de renfort ou de réserve, manœuvre contre des résistances, exploitation du succès, occupation du terrain.

Du combat défensif — échelonnement en profondeur ; jeu des contre-attaques.

L'attention du directeur se portera tout spécialement :

Sur la *combinaison du mouvement et du feu* ;

Sur l'appui mutuel et spontané que doivent se prêter les groupes de combat pour briser les résistances par *le débordement et l'encerclement* (concentration et continuité dans l'emploi des moyens de feu avant, pendant et après l'attaque pour neutraliser la défense ennemie) ;

Sur le défillement des unités avant la mise pied à terre et pendant la progression à pied ;

Sur le soin mis par elles à marcher droit et vite sur leurs objectifs, et à pousser profondément dans la direction assignée.

Les mitrailleuses, fusils mitrailleurs et V. B. seront habitués à contre-battre d'une manière automatique et dans le plus bref délai les mitrailleuses ennemis se révélant dans leur zone d'action.

Le bataillon (régiment ou brigade à cheval) étudiera la conduite d'une tranche de combat (bataillon de première ligne, de deuxième ligne ou de réserve). Le directeur cherchera à mettre en relief les avantages de *la surprise*, de la manœuvre

par *débordement ou encerclement, de la convergence des efforts.*

Il fera naître des incidents sur le front et sur les flancs, habituera les groupes à une remise en ordre rapide, à une exploitation immédiate du succès, il fera organiser le terrain conquis. Les liaisons de toute nature devront être étudiées à fond et fonctionneront comme au combat.

On fera ressortir l'importance de la coordination de l'action des unités de combat et de celle de l'artillerie.

Le règlement recommande comme particulièrement fructueux le procédé d'instruction tactique suivant :

Dès que les demi-sections sont dégrossies, commencer par un exercice de bataillon qui montrera à tous le but poursuivi dans un cas concret.

Chaque compagnie répétera ensuite cet exercice dans la séance suivante sur le même terrain et dans la même tranche de manœuvre, en tenant compte rigoureusement des observations faites au cours de l'exercice de bataillon.

Puis l'exercice sera répété par chaque section et demi-section dans les mêmes conditions.

Enfin, le même exercice de bataillon sera exécuté à titre de contrôle des exercices de détail et de confirmation des critiques faites au premier exercice.

Chaque fois que cela sera possible, le commandement organisera des manœuvres avec chars d'assaut légers.

L'instruction à cheval visera surtout des manœuvres comportant l'exécution des missions dévolues par le règlement aux grandes unités de cavalerie et à la cavalerie divisionnaire ; puis des évolutions *particulièrement en ordre dispersé, permettant une marche rapide et souple dans un terrain coupé et sous le feu de l'artillerie*¹.

* * *

C'est d'après ces principes, émis essentiellement par les instructions de 1916 et par celles du printemps 1918, que la

¹ Instruction de 1918 : « Souvent la marche d'approche s'effectuera dans la zone des feux de l'artillerie. »

» Dans ce cas, la dispersion des escadrons par pelotons et des pelotons par escouades, la ligne d'escouade par un ou par deux, et, pour franchir rapidement les crêtes battues, la formation du peloton en bataille sur un rang seront seules employées. »

cavalerie française a été patiemment instruite et préparée aux nouvelles tâches qui l'attendaient.

Ce grand labeur n'a pas été fait en vain. Le haut commandement a été largement récompensé de la sollicitude avec laquelle il a, des années durant, activé la transformation de cette arme.

A vrai dire, l'armistice hâtivement signé par les Allemands, seul moyen pour eux d'échapper à la catastrophe finale, n'a pas permis à la cavalerie de cueillir tous les lauriers qu'elle avait pu légitimement escompter. La poursuite, l'avance en terrain libre, les opérations en grand visant les lignes de communication et les voies de retraite de l'ennemi n'ont pu être qu'entamées.

C'est surtout une mission de sacrifice qu'a remplie la cavalerie. Sa gloire n'en est que plus grande.

L'intervention prévue en cas de rupture du dispositif de défense¹ a été sa tâche la plus fréquente, cette tâche elle l'a accomplie avec le dévouement qu'on peut attendre des meilleures troupes, avec le succès que faisait présager sa longue et minutieuse préparation.

Voyons, en un court résumé, dans quelles circonstances et dans quelle mesure cette intervention s'est fait sentir.

Pour cela, il faut se reporter aux journées angoissantes du printemps 1918².

L'OFFENSIVE ALLEMANDE DE MARS 1918.

Dès le mois de novembre 1917, et sans interruption jusqu'en mars 1918, les Allemands ne cessent de transporter des

¹ Instruction de 1918 :

B. Bataille défensive.

51. 1^o. *Rupture momentanée du système de défense :*

a) Il faut envisager l'hypothèse où l'ennemi romprait par une attaque brusquée notre dispositif de défense. Dans ce cas, les C.G. et D. C. pourront être employés pour rétablir la situation en raison de leur vitesse de marche et de leur mobilité.

Nous verrons combien les prévisions du haut commandement se sont réalisées.

² Dans cet exposé historique, l'activité de certaines divisions de cavalerie ne pourra être qu'effleurée. Il ne faudrait pas en déduire qu'elle a été moindre ou d'un intérêt moins réel. Cela provient simplement du fait que parmi les renseignements puisés aux meilleures sources et qui m'ont été si obligamment communiqués, je n'en ai pas trouvé les concernant ou que le résultat de mes investigations s'est trouvé trop maigre pour pouvoir être utilisé dans cette revue.

troupes et du matériel du front russe sur le front occidental. Tout fait entrevoir les préparatifs d'une offensive formidable. Mais l'activité du combat, les coups de sonde qui se révèlent sur l'étendue totale du front, de la mer à la frontière suisse, empêchent de se rendre compte où va porter le coup.

Jamais secret de guerre ne fut entouré de plus de précautions. En grand silence, par marches de nuit, à pas feutrés, si je puis m'exprimer ainsi, plus de 40 divisions viennent s'aligner sur le front de 80 km. entre Scarpe et Oise. C'est là que devait se livrer la partie.

Il s'agit de séparer les Anglais de leurs alliés et de s'ouvrir le chemin de Paris.

Le 21 mars au matin, l'attaque se déclanche. Les débuts sont foudroyants. Surprises, moins par l'attaque même que par son ampleur et ses nouveaux procédés, écrasées par le nombre, les 17 divisions des 3^e et 5^e armées britanniques perdent, dès cette première journée, leurs premières et, par endroits, leurs deuxièmes positions. A droite, le barrage du canal de Crozat a cédé, Lassigny, Roye, Noyon sont découverts. Entre les Anglais qui se retirent excentriquement et les Français¹ un vide s'est créé. Il s'agit d'aveugler cette voie d'eau, de couvrir le chemin de Paris et le temps presse.

Dès le 21 mars, le G. Q. G. alerte ses réserves. Parmi les troupes qui vont être jetées en hâte et les premières dans la mêlée se trouve la 1^{re} division de cavalerie (général de Rascas).

Cette belle division se trouvait, au moment où le rideau se lève, au repos dans l'Oise après avoir été pendant de longs mois en secteur.

Si tôt alertée, elle monte à cheval et se dirige vers Noyon. Les cavaliers mettent pied à terre et se jettent en avant pour le sacrifice suprême. Ce que fut cette lutte, on le sait. Il fallait à tout prix étayer les fantassins anglo-français trop clairsemés. On lutte à un contre dix, défendant le terrain mètre par mètre.

Le 9^e cuirassiers se fait décimer dans une suite d'engagements opiniâtres aux lisières des bois de Frières. Le moulin de Laffaux et Frières sont des noms dont l'éclat ne pâlira pas

¹ 6^e armée.

à côté de celui de Reichshoffen. L'héroïsme qui y fut déployé frappe moins l'imagination peut-être, mais il fut aussi absolu et plus utilement dépensé.

Dans le courant de la journée du 22, les camions amènent les D. I. qui vont soutenir, encadrer les cavaliers. Le tout constituera le groupe du général Pellé, chargé de la défense du secteur canal Crozat-Beuvaignes. Mais ce secteur est, sur sa droite surtout, déjà fortement entamé. Du 23 au 25, les troupes du général Pellé font l'impossible pour couvrir Noyon menacé par l'avance allemande sur les routes de Chauny et de Guiscard. Tandis que les 9^e et 10^e D. I. barrent la chaussée de Ham, la 35^e D. I. et la 1^{re} D. C. se battent furieusement vers Chauny.

Le 25 au soir, Noyon est aux mains des Allemands ; les cavaliers défendent les derniers les ponts de l'Oise. Puis, sur cette aile, l'avance allemande est enrayée au mont Renaud et à Porquericourt.

La tâche de la 1^{re} D. C. n'est cependant pas terminée. Après quatre jours de lutte incessante, dans la nuit du 25 au 26, elle remonte à cheval et se dirige en hâte vers Roye, pour se mettre à la disposition de son ancien chef, le général Robillot, qui commande le 2^e C. C. Le général Robillot a en outre sous son commandement les 22^e et 62^e D. I. C'est le *groupe Robillot* chargé de la défense du secteur de Roye. Défense difficile, car le terrain ouvert n'offre que peu de points d'appui¹.

(A suivre.)

Lieut.-colonel POUDRET.

¹ Voir *Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1918.

